
Taxe d'accise sur le halon recyclé

La législation américaine (le Budget Reconciliation Act of 1989, article 4681) prévoit une exemption de la taxe d'accise américaine pour le halon recyclé aux États-Unis. Cette disposition équivaut à refuser le traitement national, et cela d'une manière incompatible avec les obligations des États-Unis aux termes de l'ALENA, pour le halon recyclé qui est importé du Canada, et elle a pour effet de restreindre de telles importations. L'application de cette mesure discriminatoire entraîne des pertes commerciales pour les exportateurs canadiens.
